

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
En ligne en visioconférence

Séance du 1^{er} décembre 2020
Délibération n° 117

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 dite d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19
Vu l'ordonnance du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
Vu le V de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 réactivant le I de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020
Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins

L'an deux-mille-vingt, le mardi 1^{er} décembre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni en ligne en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.
Date de la convocation : 25 novembre 2020

Étaient Présents : M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TULARS Bernard, **Mme LAMARQUE Gisèle**, **Mme NADAU Marie-Françoise** portant pouvoir de M. TAUZIN Arnaud, **Mme NAYACH Laure**, **M. THIERRY Nicolas**, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoir de M. GILLÉ Hervé, **M. DUDON Alain**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, **Mme BREQUE Claudie**, **M. Denis SAINTORENS**, **M. FORET Thierry**, **M. LASSALLE Jean-Claude**, **M. SARTRE Philippe** portant pouvoir de M. BLANC-SIMON Jean-Luc, **Mme ARDOUIN Aimée**, **M. DECLERCQ Cyrille**, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoir de M. DELUGA François, **M. ICHARD Vincent**, **Mme LE YONDRE Nathalie**, **Mme MESPLES Olga**, **M. PAIN Cédric**, **M. SORE Serge**, **Mme TAPIN Maylis** portant pouvoir de M. DUNOGUES Yves.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. TAUZIN Arnaud ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. GILLÉ Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. TULARS Bernard ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. BLANC-SIMON Jean-Luc ayant donné pouvoir à M. SARTRE Philippe, M. DUNOGUES Yves ayant donné pouvoir à Mme TAPIN Maylis.

Absents : Mme BARAT Geneviève (excusée), M. BOUFFIN Yann (excusé), M. LAGRAVE Renaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. GLEYZE Jean-Luc (excusé), M. MARTINEZ Manuel (excusé), Mme TOSTAIN Emmanuelle (excusée), Mme BRUN Yveline, M. LANUSSE Denis, Mme VEILLARD Carole, M. PAPADATO Patrick.

CULTURE EDUCATION AU TERRITOIRE
Club nature – hébergement - restauration

Le Parc a mis en place depuis de nombreuses années deux clubs nature, activités péri et extra-scolaires destinées à des enfants du territoire inscrits à l'année.

Une entité se trouve à la MNBA, l'autre au Graoux.

Ces clubs nature sont encadrés par des animateurs permanents du Parc.

Dans le cadre des activités proposées le Parc est amené parfois à assurer l'hébergement et la restauration des enfants inscrits aux activités, lors de séjours comportant une ou plusieurs nuitées.

Par ailleurs, la MNBA propose des « week-end ornithologiques » depuis de nombreuses années pour lesquels elle est amenée également à assurer l'hébergement et la restauration des adultes participants.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **D'AUTORISER le Président** à signer tous les bons de commande relevant de ces prestations dès lors qu'elles entrent dans le cadre de ces activités.
- **D'AUTORISER le Président** à signer tous les actes et documents afférents

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 3 décembre 2020

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte